

## En savoir plus

### **Les Services express régionaux métropolitains (SERM)**

Juin 2025

# Les SERM

## Services express régionaux métropolitains (SERM) : de quoi parle t'on ?

MATTE

### **Un objet législatif nourri par de nombreux travaux**

Loi n° 2023-1269 du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains

### **Une articulation multimodale**

« mise en place de services de transport routier à haut niveau de service, de réseaux cyclables et, le cas échéant, de services de transport fluvial, de covoiturage, d'autopartage et de transports guidés ainsi que la création ou l'adaptation de gares ou de pôles d'échanges multimodaux » (article L.1215-6 du code des transports).

### **Une première série de labellisation, avant l'obtention du statut**

24 territoires labellisés en juin-juillet 2024. A partir de fin 2024, statut de SERM délivré par arrêté, sur « synthèse du dossier » présentant les objectifs poursuivis, la feuille de route pour les atteindre, le plan de financement envisagé et la gouvernance prévue pour déployer le choc d'offre.

### **Des projets en faveur de la transition écologique**

Élément structurant des mobilités décarbonées au sein des agglomérations  
+ mesures complémentaires (développement des mobilités actives et partagées et de l'intermodalité et l'électrification des véhicules)  
+ actions de maîtrise de la dynamique de métropolisation du territoire et d'aménagement équilibré des régions métropolitaines.

### **Les projets en cours sur le territoire**

24 territoires labellisés et officiellement engagés, avec des maturités hétérogènes.

### **Les financements**

900 M€ État au travers du plan de relance et des volets "mobilités" des CPER 2023-2027

Projets les plus matures => statut de service express régional métropolitain

+ accompagnement particulier de l'État et moyens financiers et humains supplémentaires

Expertise + possibilité de Moa : Société des Grands Projets. Expertise SNCF réseau + SNCF gares & connexions.



# Les SERM

## Services express régionaux métropolitains (SERM) : de quoi parle t'on ?

MATTE

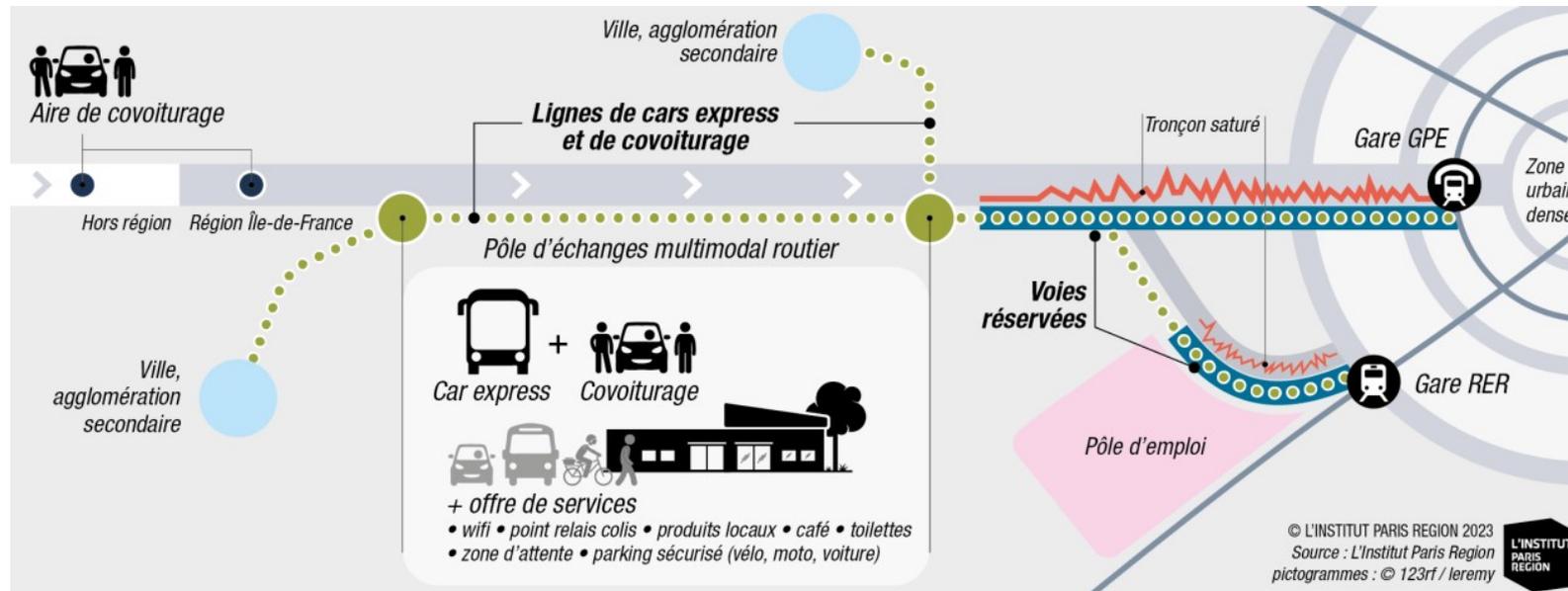
### Zoom sur les services express routiers (SER) ou « cars express »

Service public de transport par autocar, éventuellement complété par une ligne de covoiturage, mis en œuvre par l'AOM compétente

Tracé direct, service disponible toute la journée à intervalles réduits et parcours client facilité et intermodal.

1ère brique et partie structurante des SERM

Vocation à se développer en dehors du label des SERM, là où le potentiel ne justifie pas une offre ferroviaire



# Les SERM

## Livre blanc sur les SERM - Bâtir ensemble les projets de mobilité du quotidien

Ministère des transports, Société des Grands Projets, SNCF Réseau, 2024

### **Penser des projets de services de transports globaux, cadencés et fiables**

Le ferroviaire au coeur des politiques de mobilité :

- Cadre institutionnel renouvelé par la LOM
- Trains régionaux, grande vitesse, fret : articulation de l'offre SERM avec les autres circulations ferroviaires
- Saturation des gares et du réseau, gares en impasse : les contraintes de la mobilité ferroviaire quotidienne
- Financement des infrastructures ferroviaires : des obstacles à dépasser
- L'insuffisante participation des citoyens à la définition du projet

Articuler le train avec les autres modes de transports

- Le train, transport du quotidien ?
- S'appuyer sur la diversité des modes de déplacements
- Train, car, bus, vélo, marche... établir un schéma de transport multimodal cohérent

De la vision infrastructurelle à la vision de service : les SERM

- Remettre l'utilisateur au coeur du projet de mobilité
- L'intermodalité, maillon essentiel
- Fréquence, régularité, fiabilité, confort : leviers d'amélioration des mobilités du quotidien
- Un phasage exigeant pour des bénéfices à court, moyen et long terme pour les voyageurs



Réussir un SERM,  
c'est donc penser un projet  
de mobilité globale grâce à :

Une vision centrée sur le service  
aux voyageurs

L'articulation des composantes de mobilité,  
au sein des pôles d'échanges

Des projets phasés, aux bénéfices visibles  
rapidement pour les usagers

# Les SERM

## Livre blanc sur les SERM - Bâtir ensemble les projets de mobilité du quotidien

Ministère des transports, Société des Grands Projets, SNCF Réseau, 2024

### **Servir la transition écologique et le désenclavement des territoires**

Les SERM, un outil majeur de la transition écologique dans les territoires

- Les mobilités au coeur de la transition écologique
- De la voiture aux transports en commun : le rôle clé des SERM
- Les SERM, fers de lance de la territorialisation de la planification écologique

Les SERM au service du désenclavement des territoires, de leur développement et de leur attractivité

- De nouvelles centralités pour un territoire plus équilibré
- Une offre de service adaptée aux caractéristiques du territoire
- Les transports, un élément de réponse aux inégalités territoriales

Les SERM, un levier puissant d'aménagement urbain

- Construire une vision prospective du développement urbain pour proposer des solutions de mobilité et d'aménagement adaptées
- Maîtriser le développement urbain par l'intensification urbaine autour des pôles d'échanges
- Coordonner les acteurs de l'aménagement autour du projet de SERM



### Réussir un SERM, c'est donc voir plus loin que le projet de mobilité :

Un outil de la planification écologique  
au service des territoires

Un levier de désenclavement  
et de réduction des inégalités

Une opportunité de rééquilibrage de la  
ville et de développement économique  
à la faveur des territoires périurbains

# Les SERM

## Livre blanc sur les SERM - Bâtir ensemble les projets de mobilité du quotidien

Ministère des transports, Société des Grands Projets, SNCF Réseau, 2024

### Faire converger les acteurs pour réussir

Les SERM : une nouvelle approche pour les projets en cours

- Réveiller les projets : valoriser l'existant
- Ancrer le projet : associer les collectivités et le public
- Changer d'approche : la vision de service au cœur de l'élaboration du projet

La coordination opérationnelle des maîtres d'ouvrage : une exigence pour réussir les projets de SERM

- Dépasser les périmètres d'intervention et aligner les acteurs pour maîtriser le programme
- Du projet vers des améliorations visibles de service : l'exigence de tenue des délais
- Un modèle de financement adapté : l'exigence de tenue des coûts

La gouvernance de projet partagée : une condition de réussite sine qua non de ces projets

- Réunir les acteurs publics : faire correspondre compétences et territoires
- Définir et animer une gouvernance politique partagée, dédiée au projet, et des instances de dialogue



### Réussir un SERM, c'est donc :

Mettre le service au cœur du projet  
et le construire avec les territoires

Déterminer une entité de coordination,  
ensemblière et garante du respect  
du programme, des coûts et des délais

Mettre en place les instances adaptées  
pour une gouvernance de projet efficace  
et partagée

## Les SERM

### SERM : le rôle des intercommunalités

FOCUS Mobilités, Intercommunalités de France - TRANSDEV, octobre 2024

#### **2 grands enjeux :**

- Pérenniser les coopérations entre Régions et AOM locales au-delà de la programmation des infrastructures, jusqu'à l'exploitation opérationnelle et coordonnée des services et équipements de transports et de mobilités (rail, route, voies cyclables, pôles d'échanges multimodaux, gares routières et, ou ferroviaires, espaces de stationnement pour les différents modes de déplacements)
- Faciliter les déplacements et l'accessibilité des habitants sans pour autant accroître la concentration des emplois et services dans les coeurs des métropoles régionales et répondre à l'objectif d'un développement équilibré des territoires en desservant les coeurs de bourgs et les petites centralités

#### **Les intercommunalités tiendront une place singulière dans la mise en oeuvre des SERM :**

60 % des intercommunalités sont AOM

60 % des intercommunalités comptant au moins un PEM sur leur territoire, porte ou ont porté un projet de PEM

Plus de 40 % gèrent ¾ à la totalité des voiries relevant du bloc local

2/3 portent soit un SCoT, soit un PLUi, soit les deux

Depuis la LOM, un outil de coopération existe pour la coordination des acteurs : le contrat opérationnel de mobilité (COM), démarche de contractualisation à l'échelle des bassins de mobilité entre AOM locales et région, en sa qualité de chef de file des mobilités et de l'intermodalité. Projets de coopération par définition, les SERM doivent nécessairement s'inscrire dans ce droit commun.



## Les SERM

### Appui du CEREMA

#### Page de ressources dédiée aux SERM

Publications et doctrine technique du CEREMA :

- Cars express, voies réservées aux TC (VRTC)
- Covoiturage, voies réservées au covoiturage et à certains types de véhicules (VR2+)
- Intermodalité, pôles d'échanges multimodaux, aires de mobilité
- Ferroviaire : étoiles ferroviaires, petites lignes, passages à niveau
- Articulation urbanisme - mobilités, planification
- Modes actifs, rabattements et réseau cyclable à haut niveau de service
- Evaluation
- Air et bruit
- Général

Publications d'autres acteurs

**Rendez-vous mobilités du 14/11/2024 - SERM : les démarches dans les territoires**



## Les SERM

### Webinaire – SERM en PACA : les clés de la réussite

ORT PACA, 3 septembre 2024

#### Point sur la situation et de partager les expériences sur :

- cadre national qui régit la constitution des SERM
- état des lieux des projets et stratégies en région Provence-Alpes-Côte d'azur
- retours d'expérience de structures déjà engagés dans la mise en place de services



Webinaire de l'ORT

# Les SERM

## Colloque – SERM : Quand la mobilité réinvente l'aménagement des territoires

FNAU, 29 novembre 2024

### **Ouverture**

Présentation des SERM

Origine et objectifs de la loi, importance de la dimension « aménagement » des projets de SERM

### **Tables rondes**

Les SERM, catalyseurs des territoires de demain ?

Quelles stratégies et solutions innovantes pour des projets structurants ?

### **Ateliers de réflexion**

Intensification urbaine et planification

Projets urbains autour des gares

Observation, suivi et évaluation

Intermodalité



# Les SERM

## Association Objectif RER métropolitains

Depuis 2022



### **Assurer le succès des projets de RER en régions**

- Favoriser la mise en place des RER dans les bassins de mobilité du quotidien en régions, en s'appuyant notamment sur les dispositions de la loi SERM
- Faire émerger les solutions techniques, juridiques et financières qui permettront la réalisation de ces projets
- Partager les expériences en mettant en place un Observatoire des RER en service et en projets, en France et en Europe

### **12 points clés pour réussir les projets de RER métropolitains :**

- 1) Couvrir au mieux le territoire à partir des pénétrantes ferroviaires
- 2) Un cadencement élevé
- 3) Une large amplitude horaire
- 4) Diamétraliser les lignes
- 5) Un pass tarifaire multimodal incitatif
- 6) Information multimodale en temps réel
- 7) Intermodalité avec les autres modes de transports
- 8) Intermodalité avec le vélo
- 9) Une responsabilité politique claire
- 10) Un pilotage de projet efficace
- 11) Exploiter en qualité
- 12) Des ressources financières nouvelles

# Les SERM



## Étude : Les services express régionaux métropolitains, l'analyse de la Fnaut FNAUT, 2 août 2024

### Les attentes des usagers et les propositions de la Fnaut

Propositions antérieures à la loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains

Propositions de la FNAUT à la suite de la loi sur les Services Express Régionaux Métropolitains :

- financement, lien avec les CPER
- Gouvernance
- participation des représentants des usagers
- lien avec instances de participation existante
- attribution du statut de SERM
- coordination avec l'urbanisme et les opérations d'aménagement

Attentes et préconisations de la FNAUT sur les critères fonctionnels et de service des SERM :

- mailler les territoires urbains et métropolitains
- renforcement et amélioration des dessertes
- intégration des différents modes (dont le mode routier)
- Intermodalité
- intégration de l'information, de la distribution et des tarifs
- prépondérance du mode ferroviaire

## Les SERM

### Mobilités : la région des Pays de la Loire accélère sa stratégie du choc d'offre

Région des Pays de la Loire, dossier de presse, juin 2024

**La Région des Pays de la Loire, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglomération ont fait part en mai 2024 au Ministre délégué aux Transports de leur volonté commune de créer un SERM autour de la métropole de Nantes et de l'agglomération de Saint-Nazaire**

**Le SERM Nantes / Saint-Nazaire, fruit d'un partenariat de longue date entre les 3 collectivités, permettra une meilleure connexion des territoires périurbains et ruraux, grâce à :**

- une offre de transport multimodale et cadencée (ferroviaire, tramway, cars, bus, vélo, covoiturage, ...), intégrant les réseaux urbains et régionaux, des pôles d'échange adaptés, des parkings relais et des itinéraires sécurisés pour les modes actifs ; l'objectif est d'atteindre un cadencement à la demi-heure toute la journée dans tous les points d'arrêts TER périurbains ;
- une tarification harmonisée et une plateforme de services (site web et appli) pour faciliter le parcours usager : information voyageurs, calcul d'itinéraires, réservation, paiement ou abonnement via un outil de billetterie régionale interopérable.

**Le SERM Nantes/Saint-Nazaire n'est qu'une première étape. Le lancement d'études sur les métropoles d'Angers et du Mans permettra de poursuivre la démarche avec ces territoires.**

**Prochaines étapes : comité de pilotage de lancement, Région, le 26/02/2025**

Appui de l'AURAN pour mener les réflexions 2025/début 2026 / 1ère échéance : 2035 (2ème : 2050)

Pas de recours à la SGP pour le moment

Lien avec les bassins de mobilités et COM, 13 EPCI concernés

